

Prunelle Thibault-Bédard, Avocate
2267, rue Aylwin
Montréal, QC, H1W 3C7
514-792-6138
prunelle@droitenvironnement.com



Le 19 août 2018

PAR COURRIEL ET SDÉ

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bur. 255
Montréal, QC, H4Z 1A2

DOSSIER : R-4041-2018 : Demande relative au programme GDP Affaires

OBJET : Demande d'extension pour le dépôt de la preuve du RNCREQ

Chère consœur,

Par la présente, le RNCREQ aimerait demander une extension du délai pour le dépôt de sa preuve dans le dossier en titre, initialement prévu pour le 20 août à 12h. M. Pascal Cormier, principal analyste au dossier, était en voyage d'affaires au Cameroun du 11 août au 18 août. Alors qu'on lui avait garanti un accès fiable à internet, la réalité s'est avérée toute autre et l'équipe du RNCREQ a été incapable de communiquer adéquatement durant l'absence de M. Cormier.

Cette situation imprévue et incontrôlable a considérablement retardé la préparation de la preuve du RNCREQ.

Pour ces motifs, le RNCREQ demande à la Régie de bien vouloir lui accorder une extension de 48 heures pour le dépôt de sa preuve, soit jusqu'au 22 août à 12h.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'accepter, chère consœur, mes salutations distinguées.



Prunelle Thibault-Bédard